



ccig.ch

La voix des entreprises
genevoises depuis 1865

GENÈVE ÉCONOMIE

Octobre 2025
No 8

UNE BONNE TRANSMISSION EST LA CLÉ DE LA PÉRENNITÉ !

N°1 en Suisse
2000 produits20 agences
1000 transactions/anTél. 022 700 22 22
pme@remicom.com**REMI(COM)**

TRANSMISSION D'ENTREPRISES

www.remicom.com

ÉDITORIAL



Préserver des conditions cadre favorables à Genève

MOHAMED ATIEK

Directeur Promotion et soutien à l'économie

Les votations du 28 septembre ont révélé de réelles préoccupations quant à l'avenir économique de notre canton.

Au niveau fédéral, l'acceptation de la suppression de la valeur locative entraînera une hausse d'impôts essentiellement pour les propriétaires genevois, estimée à environ 80 millions de francs. Sur le plan cantonal, le rejet des deux lois visant à améliorer la gestion financière de l'État représente une occasion manquée de renforcer la discipline budgétaire.

Ces résultats soulèvent des inquiétudes quant au maintien de conditions cadre favorables à Genève. Il convient néanmoins de se tourner vers l'avenir et de poursuivre nos efforts afin de défendre les intérêts économiques du canton. À cet égard, les votations du 30 novembre prochain seront décisives, avec plusieurs objets déterminants pour la compétitivité de notre économie.

NON À UNE FISCALITÉ PUNITIVE SUR LES SUCCESSIONS D'ENTREPRISES

Les Jeunes socialistes proposent une initiative visant à taxer à 50 % les successions et donations dès 50 millions de francs, afin de financer des mesures en faveur du climat. Ce projet constitue un réel danger pour la place

économique suisse: il risquerait de provoquer un exode fiscal massif, avec des conséquences négatives pour les finances publiques.

Le Conseil fédéral estime que l'acceptation de cette initiative entraînerait une perte annuelle de 2,8 à 3,5 milliards de francs en recettes issues de l'impôt sur le revenu et la fortune. À Genève, plusieurs contribuables ont déjà choisi de quitter le canton, attirés par des régimes fiscaux plus stables et préoccupés par la menace que représente ce texte.

Face à ces risques, la CCIG s'engagera activement en menant une campagne régionale destinée à sensibiliser la population aux conséquences que cette initiative pourrait avoir sur notre tissu économique.

SOUTENIR LE COMMERCE DE DÉTAIL GENEVOIS

Par ailleurs, les Genevois seront une nouvelle fois appelés à se prononcer sur l'ouverture des commerces les dimanches. Une récente étude de l'Université de Saint-Gall révèle que 42,4 % des achats des Genevois sont effectués à l'étranger. Ce taux est l'un des plus élevés du pays, juste derrière le canton du Jura. L'un des principaux facteurs de ce tourisme d'achat est la plus grande flexibilité

des horaires d'ouverture pratiqués dans les pays voisins.

Le 30 novembre, les Genevois auront l'opportunité d'améliorer les conditions cadre du commerce de détail local en autorisant deux ouvertures dominicales supplémentaires par an, en plus de celle du 31 décembre. Bien que cette mesure ne réponde pas à l'ensemble des défis du secteur, elle contribuera à renforcer la compétitivité des commerces genevois, à préserver des emplois et à dynamiser le centre-ville. ■



Référendum de l'ouverture dominicale des magasins.

«L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire.»
Henri Bergson

SOMMAIRE

EXCLUSIF

La Chambre s'est entretenue avec la conseillère d'État Delphine Bachmann dans la lignée de sa vision stratégique pour le canton. Retrouvez l'interview. ▶ P. 2

DOSSIER

Votations fédérales et cantonales du 30 novembre 2025. Initiative pour l'avenir, révision de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins, accès aux soins dentaires et demande d'un service citoyen au bénéfice de la collectivité et de l'environnement, les objets soumis au vote posent des questions de première importance. ▶ P. 4-5

INTERNATIONAL

Secouée par un contexte international de plus en plus instable, la Fondation Kofi Annan garde son cap pour une gouvernance mondiale plus juste. Rencontre avec sa directrice exécutive Corinne Momal-Vanian. ▶ P. 8

spg partner | CUSHMAN & WAKEFIELD

À louer

12'000 m² de locaux logistiques, d'ateliers et de bureaux
au cœur de la ZIMEYSA

- Surface de stockage divisible dès 700 m² avec lumière naturelle
- Equipée de sprinklers et de racks pour palettes
- Ateliers artisanaux dès 500 m²
- Bureaux aménagés dès 300 m² avec terrasse
- Monte-chARGE de 6 tonnes
- Quais de déchargement privés
- Places de parc disponibles

Pour plus d'informations

Anne-Pascale Marchand

+41 22 707 46 66

apm@spgpartner.ch

